

Le Cailleu

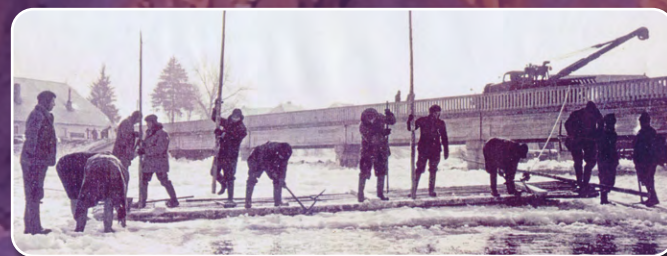
Bulletin municipal de la commune d'Arçon

> Arçon d'hier

Doubs gelé lors de la vague de froid de 1956

En 1956, le Doubs a connu une glaciation spectaculaire. La glace s'empilait au fur et à mesure, on aurait dit une accumulation de neige sur les eaux de la rivière. Cette superposition de glace vers le pont a engendré une inondation des maisons du village bas. L'eau est entrée dans les sous-sols avant de geler sur place. Il a fallu sortir la glace à l'aide de pelles.

Des équipes venues de Pontarlier, aidées par certains habitants du village, ont essayé dans un premier temps de briser la glace à l'aide d'explosifs, mais cela n'a servi à rien sinon à briser les vitres de Marie-Thérèse et Paul Pourchet (Maison actuelle de la famille Quenehen). Il faisait tellement froid que les hommes se relayaient toutes les deux heures. Pendant qu'une équipe s'attelait à casser la glace, l'autre se réchauffait au restaurant du Pont et inversement.



Pour la petite histoire :

Paul Pourchet (dit Paul au bouc) qui était clerc de notaire à Besançon passait tous ses étés à Arçon. Très souvent, il traversait la route pour déverser les restes de son repas dans le Doubs afin de nourrir les animaux. Malgré le peu de circulation, il fut tout de même fauché par une voiture et y laissa la vie.

> Le comité de rédaction est preneur de toutes photos anciennes, anecdotes ou autres concernant notre village.

> Soutenons nos professionnels

Intitulés	Adresses	Téléphones	Mails ou sites internet
Menuiseries et scierie			
Menuiserie du Pont Rouge	3, rue du Pont Rouge	06.30.93.41.57	jeurillamenuiseriedupontrouge@orange.fr
Menuiserie GIRARDET	2 bis, rue de Padelot	03.81.39.30.99	mccgirardet@orange.fr
MC Agencement	ZA, rue des Artisans	06.83.72.67.21	martin.carrion@la-poste.nat
La Scieraphin	La Mare	03.81.69.71.53	
Carreleurs			
Alph IMAMOVIC	1, rue Nangein	06.80.20.62.67	alph@imamovic.fr
Maçons			
ASN Construction (Salimi)	ZA, rue des Artisans	06.42.43.05.06	
Brice GIRARDET	ZA, rue des Artisans	06.11.96.89.73	bricgirardet@hotmail.fr
Entreprise FERRARI	2, rue Padelot	03.81.39.30.36	ferrari.bernard2@wanadoo.fr
Transports			
GVM (Michel GROSJEAN)	3, rue Champ Neuf	03.81.46.81.10	
Usinage			
DCT Laser Solution (Thierry GRILLET)	4 bis, rue de Padelot	06.80.91.65.13	
Usinage Mécanique Comtois (UMC)	3, rue de Nangein	03.81.39.90.50	
Secteur agricole			
NEOLAIT (Eric Roland)	Chez Lacroix	06.32.35.95.79	
Etablissement Michel MAILLOT	La Mare	06.07.16.74.31	
Chauffagiste			
Christophe JAVAUX	ZA, rue des Artisans	06.14.55.03.46	
Jeux - Sport - Loisirs - Plaisir d'offrir			
Angel's Game (Escape Game)	2, rue du Canal		www.angelsgame.fr
Au Cheval d'Arçon	8, Grande Rue	06.25.49.57.70	
Solène RAMAGE (conf. gâteaux de couches)	La Mare	06.25.77.09.49	
Tout Pour Le Jeu	ZA, rue des Artisans	03.39.25.00.50	info@toutpourlejeu.com
Café - Restaurant - Fast Food			
Road's Burger (uniquement le lundi soir)	Place du Bicentenaire	06.48.00.70.01	
Chez Franck	3, rue du Bois de l'Oie	03.81.46.63.30	
Dian'Pizza (camion pizza situé à Doubs)	Vers magasin Sport 2000	06.18.37.15.69	
Le Rayon de Soleil	21, Grande Rue	03.81.39.08.62	
Secteur habillement			
La Grange des Sapins	La Grange des Sapins	03.81.39.77.52	lagrangedessapins@orange.fr
Services			
Arti'Plume (coach en écriture)			artiplume@hotmail.fr
Jean-Philippe LHOMME (tous travaux)	6, rue de Crosset	06.24.15.07.98	
Coiffure à domicile			
Les mille coupes d'Isabelle	La Chauz	06.43.01.20.47	
Magalie BELLIARD	14, rue du Mont Girod	06.13.41.24.71	
Santé - Bien-être			
Institut Beauté Nature	ZA, rue des Artisans	06.70.98.88.50	scherazade.salimi@gmail.com
Fabienne PERIGNON (thérapeute kinésiologie)	7, rue Mont Girod	06.03.03.56.89	
Secteur alimentation			
Au Petit Jardin	2, La Mare	03.81.46.31.76	aupetitjardin.net
Distillerie BOURGEOIS	La Mare	03.81.39.41.62	www.distillerie-bourgeois.fr
Œufs Cœqur (Anne-Marie ROLAND)	Chez Lacroix	07.89.68.42.70	

> Avis aux artisans et commerçants

La commission « Vie associative et culturelle, animations, information et communication » envisage d'installer dans la commune des panneaux signalétiques professionnels. Il s'agirait d'orienter les visiteurs qui désirent se rendre auprès de nos commerçants et artisans à l'aide de panneaux directionnels personnalisables et uniformes.

Nous demandons à chaque professionnel intéressé de se faire connaître en mairie (avant le 15 février) et d'indiquer la mention qu'il souhaiterait voir apparaître sur son panneau afin d'étudier au mieux la faisabilité du projet.

> État-civil

Naissances

- **Nina**, fille de Maxime Bessot et de Nadine Cordier, née le 16 octobre à Pontarlier
- **Maël**, fils d'Olivier Lestriez et de Magaly Vanotti, né le 28 octobre à Pontarlier
- **Mao**, fils de Benoît et Annelise Fantone, né le 14 novembre à Besançon
- **Tilio**, fils de Gwegan Guillaume et de Marjorie Visentini, né le 14 novembre à Pontarlier

Décès

- **Palys Jean**, décédé le 4 octobre à Arçon

> Le mot du maire

Chers concitoyennes et concitoyens,
Cet été 2020 restera dans les mémoires comme ayant été pour le moins atypique, contraignante et même angoissante.

Après le départ d'Alain, en tout début d'année, dont je salue une nouvelle fois sa mémoire, cette pandémie due au coronavirus, qui a frappé notre pays, est venue perturber notre quotidien. Ces derniers mois ont été rythmés par les mesures annoncées par le gouvernement, qui nous ont obligés, mon équipe et moi-même, à prendre des décisions et à mettre des interdictions. De ce fait, les événements habituels des associations ont été reportés, voir annulés. Je tiens à remercier vivement toutes les personnes qui m'entourent pour leur aide et leur soutien.

Ces deux confinements, ainsi que toutes les mesures sanitaires, ont altéré et perturbé le tissage des liens sociaux et familiaux au sein de la commune. J'espère que la Covid 19 va s'atténuer rapidement laissant place à des jours meilleurs et à une perspective plus réjouissante.

C'est donc un choix de raison qui m'amène à annuler la traditionnelle soirée des vœux 2021.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à tous une bonne année 2021, qu'elle soit symbole de fraternité et de réussite pour vos projets personnels, familiaux et professionnels.

Continuez d'être prudents !

Jean-Michel Pujol

> Infos utiles

Mairie

2, rue des Tilleuls - 25300 Arçon - Tél. 03 81 46 27 21 - Fax 03 81 46 91 50
mairie.arcon@gmail.com - www.mairiearcon.fr
Ouverture du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
(Fermeture mercredi après-midi).

Déchetterie Maisons-du-Bois/Lièvreumont

Tél. 03 81 46 27 00
Été : Lundi 16 h/18 h 30 - Mercredi 13 h 30/18 h 30 - Samedi 9 h/12 h
Hiver : mercredi 13 h 30/17 h - Samedi 9 h/12 h

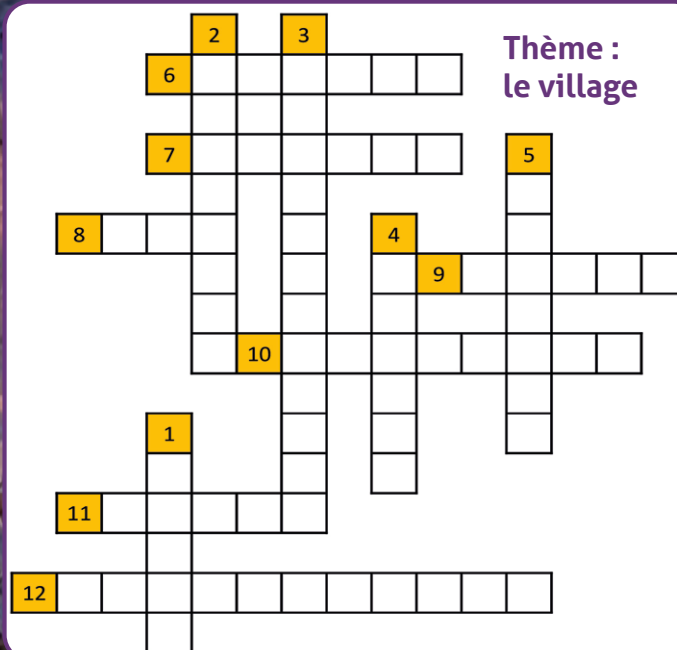
Urgences : 112

Pompiers : 18 ou 112 / SAMU : 15 ou 112
Médecin de garde (nuit, week-end, jours fériés) 3966
Pharmacie de garde (week-end, jours fériés) 3237
Centre antipoison de Strasbourg : 03 88 37 37 37
Gendarmerie : 17 (Pontarlier : 03 81 39 06 60)
EDF Sécurité : 0 810 333 025

Cabinet infirmier

Emmanuelle Todeschini et Sonia Guillon - Tél. 03 81 38 19 14
Cabinet « Les Erillons » : Nathalie Vernet, Florine Guinard,
Laurence Lacoste - Tél. 06 31 60 66 94 ou 03 81 38 19 46

Thème : le village



Verticalement

1. Une vierge incontournable pour les promeneurs
2. C'était sa Chorale, mais aussi l'oiseau présent sur ses terres
3. Sont plutôt dynamiques et nombreuses
4. Assomption est son véritable nom
5. Jean-Joseph, baron d'empire

Horizontalement

6. A côté de la salle des fêtes pour honorer ses soldats
7. De nombreuses consécration il a faites
8. Elle ne vient pas des contes, mais du bois de l'Oie
9. C'est le thème de ce jeu
10. Allée gravement menacée
11. Quelquefois à sec
12. Instituteur retraité qui rêve de terminer La Cailleuse

> En 1997, le vieux cimetière posait déjà problème

En 1997, le vieux cimetière situé derrière l'église se dégradant de jour en jour, M. Denis Rolland, attaché aux affaires culturelles, avait été sollicité et s'était déplacé afin de faire un état des lieux et de proposer des solutions de réhabilitation. Une lettre avait alors été envoyée à la mairie qui stipulait:

Denis ROLLAND
41 rue Roger Salengro
93140 BONDY

Bondy, le 9/5/97
Monsieur le Maire d'Arçon

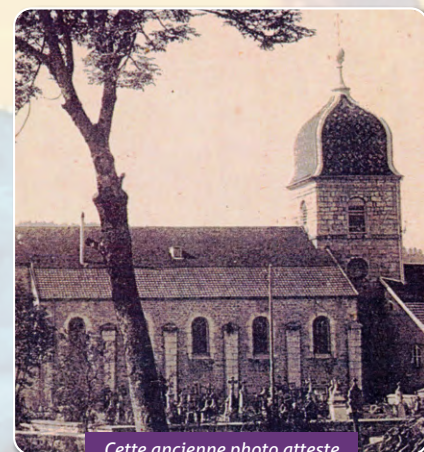
« Je me permets de vous adresser la présente à propos du vieux cimetière d'Arçon.

Il est peu courant de trouver des cimetières qui sont restés en l'état une centaine d'années après le transfert à la sortie du village. Celui d'Arçon est dans ce cas et conserve des tombes très anciennes. J'y ai retrouvé la tombe de mon bisaïeul Jean-Joseph Marguet (1791-1871), il avait combattu dans l'armée Napoléonienne, était à Waterloo et assistait aux adieux de Fontainebleau. Il y a aussi deux autres de mes bisaïeux Jean-Claude Baverel et son épouse Sophie Pourchet. Beaucoup d'habitants d'Arçon sont dans le même cas, mais l'ignorent sans doute.

Les tombes par elles-mêmes ne manquent pas d'intérêt, dalles de pierre finement sculptées ou croix de fonte elles sont représentatives d'une époque révolue et d'une certaine expression de l'art religieux.

Je me permets de vous suggérer de demander l'inscription du vieux cimetière à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. En Picardie, berceau d'une autre partie de ma famille, je suis membre de la commission de classement (COREPHAE) et puis vous assurer que cela ne poserait pas de problème. Cela assurerait sa sauvegarde et faciliterait le financement de sa mise en valeur. Celle-ci ne serait d'ailleurs pas très coûteuse, il suffirait de redresser les croix et stalles, supprimer celles qui sont en trop mauvais état, niveler le sol qui serait simplement engazonné. Cela donnerait un cimetière à la mode anglaise, facile d'entretien, et finalement un lieu de mémoire original.

En espérant que ma suggestion sera retenue, je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'assurance de mes sentiments distingués ».



Cette ancienne photo atteste de la dégradation du cimetière

Mais hélas depuis 1997, rien n'a été fait, la plupart des tombes sont tellement vétustes que leur redressement n'est plus envisageable, d'autres pierres s'entassent dans un coin du cimetière sans savoir à quels défunts elles appartiennent. Le conseil municipal envisage donc de créer un ossuaire surmonté d'une stèle recensant tous les noms des défunts (si possible dans le vieux cimetière devant l'église ou éventuellement dans le nouveau cimetière). Une solution qui permettrait d'éviter que nos anciens ne s'effacent dans l'oubli (ce qui risque de se produire si les tombes restent en l'état) et de créer ainsi un lieu de recueillement digne de ce nom.

Toutes les remarques, idées ou projets sont les bienvenus, n'hésitez pas à nous en faire part au secrétariat de mairie (par courrier ou par mail).

> Pas de réjouissances... Covid oblige !

Vu le contexte sanitaire, toutes les manifestations ont été annulées, y compris le repas de nos aînés.

En conséquence, les colis de fin d'année n'ont pas été distribués à notre plus grand regret.

> Envie de danser dans la bonne humeur ?

Bientôt à Arçon, cours de danse en ligne (salsa, madison...), animés par Pierre Lefèvre.

Le jeudi, de 19 h à 20 h, à la salle des fêtes (après le confinement). Première séance gratuite.

Renseignements et inscriptions: Colette Roche - 06 76 11 13 18

> Cure de jouvence pour le nouveau cimetière

Sébastien accompagné de son jeune stagiaire, Cyprien, ont pris un soin particulier à l'aménagement et au nettoyage des allées du cimetière cette année. Un travail remarquable et remarqué par les habitants venus se recueillir au cimetière communal.

Nous les remercions pour ce beau travail.



> Pastis du Jura...

Après les absinthes, place au pastis du Jura et à la liqueur de foin! Anne-Sophie et Arnaud Bourgeois viennent de sortir coup sur coup deux nouveaux produits.

Sortir un pastis, même intitulé « Pastis du Jura » au pays du Pontarlier, avouez que l'idée peut paraître incongrue. Anne-Sophie et Arnaud nous expliquent: « Si l'on parle de Pont, on parle de la distillerie Guy et d'un produit bien installé. Par respect pour eux, on ne voulait pas copier l'existant. Et reprendre « Pontarlier », ce n'était guère plus classe pour eux non plus. C'est pourquoi on a voulu faire quelque chose de différent, qui nous corresponde ». Un anisé, pas un « Pont »



bis. Et puis, il y a une notable différence avec les pastis que l'on trouve habituellement sur le marché. « Le Cailleux » (c'est son nom) est... distillé, ce qui est une seconde nature chez les Bourgeois. Quatre années de recherche et pas moins de deux cents essais pour trouver la formule idéale. Et le confinement a accéléré sa mise au point.

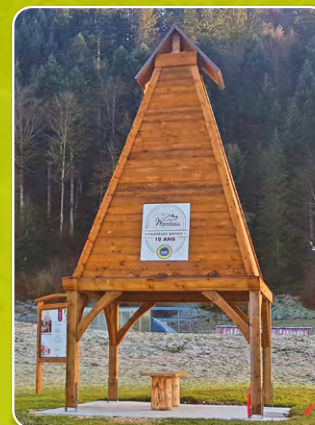
« Le Cailleux » est vendu en bouteille de 50 cl.

... et « Foin des montagnes », il fallait oser !

« Le foin », lui aussi des montagnes du Jura, est sorti de leurs alambics. « Cette idée vient de l'odeur d'un champ de foin fraîchement fauché qui s'en dégage. C'est cela qu'on a voulu mettre en bouteille » confie Arnaud. La plus grosse difficulté de ce produit était de mettre en bouteille une odeur et sortir un produit qui jusque-là n'existait pas. « C'était la difficulté, mais c'était passionnant », ajoute le distillateur, qui du coup a sorti deux versions de son foin : un apéritif à 17 °C ne se diluant pas et une liqueur à 40 °C pour les fins de repas.

> Un tuyé installé sur le stade de biathlon

Non, ce n'est pas un gag à la sauce saugette. Le stade de biathlon Florence Baverel abrite désormais en son enceinte un... tuyé ! Un tuyé qui a fumé symboliquement ses premières pièces le 16 octobre dernier dans le cadre des dix ans de l'IGP de la saucisse de Morteau. Et qui le fera sans nul doute à l'avenir puisque l'édifice de 8,50 mètres de haut, qui a nécessité deux tonnes de bois à sa construction, ne sera pas démonté de sitôt.



Un symbole fort ! L'association de la Morteau (un produit essentiellement consommé en hiver) à cette discipline des sports d'hiver semble évidente, tout comme son implantation. Arçon étant dans le bassin de production de la Morteau et des fermes à tuyé où sont fumées les saucisses. Voilà qui donnera un peu plus de relief sur les courses. L'équipe de France, sponsorisée d'ailleurs par le Comté, va pouvoir désormais respirer la bonne odeur de la Morteau fumée.

> « Beauté Nature », un nouvel institut au village

Prochainement (début d'année si les conditions sanitaires le permettent), ouverture de votre institut « Beauté Nature » qui sera situé dans la zone artisanale du village.

Schérazade est prête à vous accueillir dans son univers de bien-être et vous propose une large gamme de soins pour lesquels elle se forme régulièrement: technique de massage des quatre coins du monde, gommage, soin visage, épilation à la cire bio, maquillage, soin des pieds et des mains.

Et une gamme de produits naturels et bios sera proposée à la vente tout comme des bons cadeaux.

Vous pouvez retrouver Schérazade sur sa page Facebook « Beauté Nature – Institut de beauté ».



> Anaïs Girardet, ostéopathe animalier

Installée depuis août 2019, Anaïs

Girardet propose des soins ostéopathiques pour tous les animaux: chevaux, vaches, chiens, chats. Elle soigne tous les maux du corps en le rééquilibrant à l'aide de ses mains. Mais comment sait-on quand notre animal a besoin d'une séance ostéopathique? Quand l'on constate un défaut de locomotion, une chute, un changement de comportement, une perte d'appétit, un problème de reproduction, une mise bas difficile ou après une opération, pendant une convalescence.

Après cinq années d'études pour obtenir le diplôme d'ostéopathe animalier, Anaïs continue de se former régulièrement sur des nouvelles techniques ostéopathiques.

Les consultations se font à domicile, Anaïs se déplace dans le Doubs et dans le Jura.

Tél. 06 11 05 38 58 - Mail: anaïs.girardet@hotmail.com



> Rénovation du parc d'éclairage public

Le conseil municipal a décidé d'agir concrètement sur son patrimoine pour en améliorer les performances énergétiques et réaliser des économies. Un bilan énergétique a donc été réalisé basé sur les consommations des exercices 2017 à 2019 inclus.

Pour le secteur de l'éclairage public, le SYDED (auteur de l'étude) indique que 98 points lumineux vétustes et/ou équipés de lampes à vapeur de mercure seraient à remplacer. La commune a donc décidé de rénover son parc et pourra bénéficier d'un taux de participation financière appliqué aux travaux de rénovation de l'éclairage public, à savoir 25 %. Ce taux pourra être bonifié à 35% si l'opération envisagée répond à certains critères techniques: puissance des luminaires, installation d'horloges astronomiques pour une meilleure gestion du temps d'allumage et mise en place d'un abaissement de puissance au point lumineux.